

Syntaxe des références bibliographiques – 2

Méthode 1er-élément-date (ou auteur-date)

La référence dans la bibliographie

Principale différence avec la méthode des références en notes : la date est placée immédiatement après la zone Auteur. Et si la bibliographie comporte plusieurs parutions la même année pour un même auteur, on les différencie en ajoutant une lettre minuscule après l'année (1986a, 1986b...) pour lever l'ambiguïté.

■ Syntaxe de base pour un ouvrage non périodique

Titres et sous-titres doivent être en italique, sauf pour les documents non publiés (thèses, mémoires, rapports...) S'il y a un sous-titre, on le sépare du titre par un deux-points :

NOM, Prénom. Année d'édition. Titre : sous-titre. Auteurs secondaires. Mention d'édition. Lieu d'édition : Éditeur. (Collection, Série). Description matérielle. Autres notes.

ECO, Umberto. 1992. *Le Signe : histoire et analyse d'un concept*. Trad. de Jean-Marie Klinkenberg. Paris : Librairie Générale Française. (Coll. Le livre de poche ; Biblio essais, n° 4159). 282 p. (Édition originale italienne : Milan, ISEDI, 1973).

Pour un volume isolé d'un ouvrage qui en comporte plusieurs, on ajoute, après le titre général de l'œuvre, la numérotation du volume et son titre éventuel :

NOM, Prénom. Année d'édition. Titre général : sous-titre. Numérotation du volume, Titre du volume. Auteurs secondaires. Mention d'édition. Lieu d'édition : Éditeur. (Collection, Série). Description matérielle. Autres notes.

RICŒUR, Paul. 1985. *Temps et récit*. Tome 2, *Le Temps raconté*. Paris : Éditions du Seuil. (Coll. L'ordre philosophique). 432 p.

Pour une réédition, on indique l'année de 1^e parution entre crochets à la place de l'année d'édition, celle-ci étant rejetée plus loin (après l'éditeur, dans la syntaxe adoptée ici) :

NOM, Prénom. [année 1^e parution]. Titre : sous-titre Auteurs secondaires. Mention d'édition. Lieu d'édition : Éditeur, année d'édition. (Collection, Série). Description matérielle. Autres notes.

HUGO, Victor. [1829]. *Le Dernier Jour d'un condamné*. Paris : Le Livre de Poche, 1990. 320 p.

Zone "description matérielle" : on y met le nombre de pages, ou nombre de volumes si l'on réfère à l'ensemble d'une œuvre en plusieurs volumes. Le cas échéant, on ajoute le nombre d'illustrations et les éléments additionnels (planches, recueil d'exercices, etc.) :

BENVENISTE, Émile. 1966 ; 1974. *Problèmes de linguistique générale*. Paris : Gallimard. (Coll. Bibliothèque des sciences humaines). 2 volumes.

ADAM, Jean-Michel. 1985. *Le Texte narratif : précis d'analyse textuelle*. Paris : Éditions Fernand Nathan. (Coll. Nathan-Université). 285 p., avec travaux d'application et leurs corrigés.

TOULIER, Bernard. 2000. *Architecture et patrimoine du XXe siècle en France*. Paris : Éditions du Patrimoine. 360 pages, 530 ill.

■ Livre avec plusieurs auteurs

Quand la 1^e de couverture ou la page de titre intérieure mentionne un ou plusieurs responsables scientifiques, on les met comme auteurs principaux en ajoutant "(dir.)" – ou "(ed.)" dans la tradition anglosaxonne :

NOM, Prénom (dir.). Année. Titre : sous-titre. Auteurs secondaires. Mention d'édition. Lieu : Éditeur. (Collection, Série). Description matérielle. Autres notes.

GELAS Bruno, MICOLET Hervé (dir.). 2007. *Deleuze et les écrivains : littérature et philosophie*. Nantes : Éditions Cécile Defaut. 610 p.

Quand aucun auteur ni responsable scientifique ne figure en page de titre ou 1^{ère} de couverture, on ne met pas d'auteur : la référence commence directement par le titre.

Enfin, s'il y a plusieurs auteurs ou responsables scientifiques, on indique uniquement les trois premiers et, s'il y en a plus de trois, on ajoute "et al." après leurs noms :

→ L'ouvrage a jusqu'à 3 auteurs : **Auteur1, Auteur2 et Auteur3.**

→ L'ouvrage a plus de 3 auteurs : **Auteur1, Auteur2, Auteur3 et al.** ou bien **Auteur1 et al.**

GREIMAS Algirdas Julien et Joseph COURTÈS. 1979. *Sémiotique : dictionnaire raisonné de la théorie du langage*. Paris : Hachette. 423 p.

DUCROT Oswald *et al.* 1980. *Les mots du discours*. Paris : Minuit. (Coll. Le sens commun). 243 p.

■ ARTICLE dans un ouvrage collectif ou un périodique

Auteur(s) de l'article. Année. « Titre de l'article », dans référence de l'ouvrage ou du périodique, sans le nombre de pages. **Pages début-fin.**

CORGER, Jean-Claude. 1994b. « Petite phénoménologie de la locomotion ». Dans MICOLET Hervé (dir.). *Lire Réda*. Lyon : PUL. (Coll. Lire). Pages 15-29.

DUCROT, Oswald. 1980. « Analyses pragmatiques ». Dans *Communications*. N° 32, *Les Actes de discours*. Dirigé par François Récanati. Paris : Seuil. Pages 11-60.

HAMON, Philippe. 1972. « Pour un statut sémiologique du personnage ». Dans *Littérature*. Mai 1972, n° 6, *Lectures*. Larousse. Pages 86-110.

N-B : pour abrégé la mention "pages", on écrira "p." (et non "pp." qui est incorrect).

■ Particularités des références de périodiques

Dans la partie de la référence qui décrit le périodique : 1) l'ordre des zones est différent, le lieu d'édition facultatif, 2) on n'indique pas le nombre de pages, 3) il ne faut jamais mettre d'auteur principal pour le périodique lui-même. Ainsi, lorsqu'un numéro de revue mentionne un responsable scientifique, on le fait figurer comme auteur secondaire :

[...] Titre du périodique. Période éventuelle, numérotation du fascicule, Titre du fascicule. Auteurs secondaires. Lieu : Éditeur. Autres notes. [...]

Remarque : comme ce schème ne reprend que la partie de la référence décrivant le périodique, l'année d'édition n'y figure pas : elle sera placée juste après le nom de l'auteur de la contribution. On peut toutefois la répéter lorsqu'il y a une période pour éviter les effets bizarres : voir l'exemple HAMON ci-dessus.

Les renvois à la bibliographie au fil du texte

Lorsqu'on cite un auteur au fil du texte, on met simplement, entre parenthèses, son nom suivi de l'année de de parution – et bien sûr la(les) page(s) où se trouve le passage cité) :

« (texte cité) » (Hamon 1972, p. 22)

ou, selon les usages : « (texte cité) » (Hamon 1972 : 22)

Selon le contexte, on pourra toutefois omettre le nom de l'auteur afin d'alléger la phrase :

Comme le souligne Claude Corgé (1994b, p. 26), c'est avant tout par l'écriture que Réda...

Le couple nom-date renvoyant directement à la référence donnée en bibliographie, il est essentiel de préciser, dans les références au fil du texte, les lettres qui permettent de distinguer les publications d'un même auteur parues la même année, comme dans la référence à l'article de Claude Corgé ci-dessus.